

COMMUNE DE  
MONTREUX

## **PREAVIS No 27/2007**

de la Municipalité au Conseil communal

sur

l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 120'000.—  
pour la fourniture et la mise en place de quatre stations  
de pompage dans le lac pour alimenter les laveuses et les balayeuses  
de la section "voirie",  
ainsi que les prises d'eau pour l'arrosage des pelouses et des  
massifs situés le long des quais.

Date de la  
1<sup>ère</sup> séance de commission :

le mercredi 24 octobre 2007 à 18 h. 00

à Montreux



Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

## 1. OBJET DU PRÉAVIS

Dans le présent préavis, la Municipalité de Montreux sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 120'000.-- pour la fourniture et la mise en place de quatre stations de pompage dans le lac pour alimenter, surtout en période de sécheresse, les laveuses et les balayeuses de la section "voirie", ainsi que les prises d'eau pour l'arrosage des pelouses et des massifs situés le long des quais.

## 2. PRÉAMBULE

Lors de la sécheresse estivale de 2003, des mesures draconiennes pour économiser l'eau potable ont été mises en place pour le Service de la voirie et des espaces verts.

Afin de garantir, d'une part la propreté de l'ensemble du domaine public montreusien et, d'autre part, l'arrosage des pelouses et des végétaux sur les quais, la mise en place dans le lac, de quatorze pompes à immerger de la Protection civile avait été effectuée dans des délais très courts.

Suite à cette expérience positive, il a été décidé d'entreprendre une étude pour installer le long du littoral, des pompes fixes permettant d'utiliser l'eau du lac et d'économiser ainsi l'eau potable. Cette démarche va dans le sens des actions menées dans le pays pour un développement durable.

## 3. PROJET

Le projet a été étudié par le Service de la voirie et des espaces verts, en collaboration avec le SIGE et le Service des travaux publics.

Il consiste à installer une pompe centrifuge d'un débit d'environ 400 litres/minute, installée dans un tube Inox d'un  $\varnothing$  de 30 cm. et raccordée à un tableau électrique se trouvant à proximité.

La superstructure est composée d'une chambre cylindrique en Inox fermée à clé, d'un  $\varnothing$  de 61 cm. et d'une hauteur de 1.20 m.

## 4. AVANTAGES

Cette pompe permettra de remplir la citerne d'une laveuse en cinq minutes.

Le système préconisé permettra de démonter facilement la pompe pour effectuer son entretien durant la période hivernale.

Actuellement, la consommation journalière d'eau potable du mois d'avril au mois de novembre s'élève à :

• pour les véhicules d'entretien de voirie :	30 m <sup>3</sup>	30'000 litres
• pour l'arrosage des pelouses et des massifs le long des quais (quantité variable en fonction de la météo), moyenne	150 m <sup>3</sup>	150'000 litres
Total de la consommation journalière	180 m <sup>3</sup>	180'000 litres
	=====	=====

## ARROSAGE EN CAS DE SÉCHERESSE

### Périmètre couvert par les quatre pompes

#### *Pompe N° 1*

- Pelouses et massifs du port du Basset et de l'entrée de Montreux.
- Pelouse du Pierrier et du parc Nicole.

#### *Pompe N° 2*

- Pelouses des parcs J.-V. Gilles, de Vernex, Ed.-Jaccoud et Suisse.
- Massifs des quais de Vernex et Ed.-Jaccoud.

#### *Pompe N° 3*

- Massifs des quais E.-Ansermet et secteur Ouest du quai des Fleurs.

#### *Pompe N° 4*

- Pelouses des parcs Mannerheim et de l'Auberge.
- Massifs des quais du secteur Est du quai des Fleurs et du quai A.-Chessex.

Les bacs et cuveaux situés en zone urbaine seront arrosés au moyen de citernes portées sur les camionnettes et alimentées par les quatre pompes.

Le SDIS (Service de défense incendie et secours) pourra, en cas de besoin, se brancher sur ces quatre conduites avec des courses de 55 mm. de Ø.

## 5. COÛT

• Pompe 400 litres/minute	Fr.	4'000.—
• Tube plongeur – Chambre de visite	Fr.	7'000.—
• Travaux d'installation	Fr.	6'000.—
• Raccordement électrique	Fr.	5'000.—
• Tuyaux d'alimentation pour prises d'eau	Fr.	5'000.—
• Divers et imprévus	Fr.	3'000.—
		=====
Montant pour une installation de pompage	Fr.	30'000.—
		=====
Montant total pour quatre installations de pompage	Fr.	120'000.—
		=====

## 6. MISE À L'ENQUÊTE

Le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement, par son Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a mis à l'enquête publique le projet d'installation de quatre stations de pompage du 31 janvier au 20 février 2006.

Cette mise à l'enquête n'ayant soulevé aucune opposition, l'autorisation de mise en place de quatre stations de pompage a été délivrée par ledit Département le 28 mars 2006.

## 7. FINANCEMENT

La dépense de Fr. 120'000.— est financée par la trésorerie courante et amortie sur une période de dix ans.

La charge financière, calculée au taux de 4%, s'élèvera à Fr. 14'795.— par an.

Les coûts d'exploitation pour la consommation électrique et l'entretien des pompes s'élèveront à Fr. 1'000.— par an. La redevance annuelle pour l'utilisation de l'eau est de Fr. 240.— par an.

Au 31 décembre de l'exercice précédent, les fonds disponibles en trésorerie étaient de Fr. 69'175'000,— et le total des emprunts de Fr. 39'535'000,—. Sur la base du budget adopté de l'exercice en cours et des crédits d'investissements en cours de réalisation et du programme d'investissements, les engagements du présent préavis devraient déterminer en fin d'exercice un niveau de de trésorerie de Fr. 38'850'000,— et un montant d'endettement inchangé de Fr. 39'535'000,—.

Le financement est assuré par les fonds disponibles en trésorerie.

L'amortissement comptable de cet investissement est prévu sur une période de 10 ans. La charge annuelle d'amortissement est donc de Fr. 12'000,—. Elle sera imputée dans le compte de fonctionnement No 430.3311.

L'investissement ne figurait pas au programme des investissements de ces prochaines années.

## **8. DELAI DE REALISATION**

Les travaux devraient être terminés pour fin avril 2008.



## 9. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 27/2007 du 21 septembre 2007 de la Municipalité sur l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 120'000.— pour l'installation de quatre stations de pompage lacustre;
- ouï le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 120'000.— au maximum pour l'installation de quatre stations de pompage sur le littoral;
2. de couvrir ce montant par les fonds disponibles en trésorerie;
3. d'amortir cette dépense sur une période de dix ans par le compte N° 430.3311.

Ainsi adopté le 21 septembre 2007

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

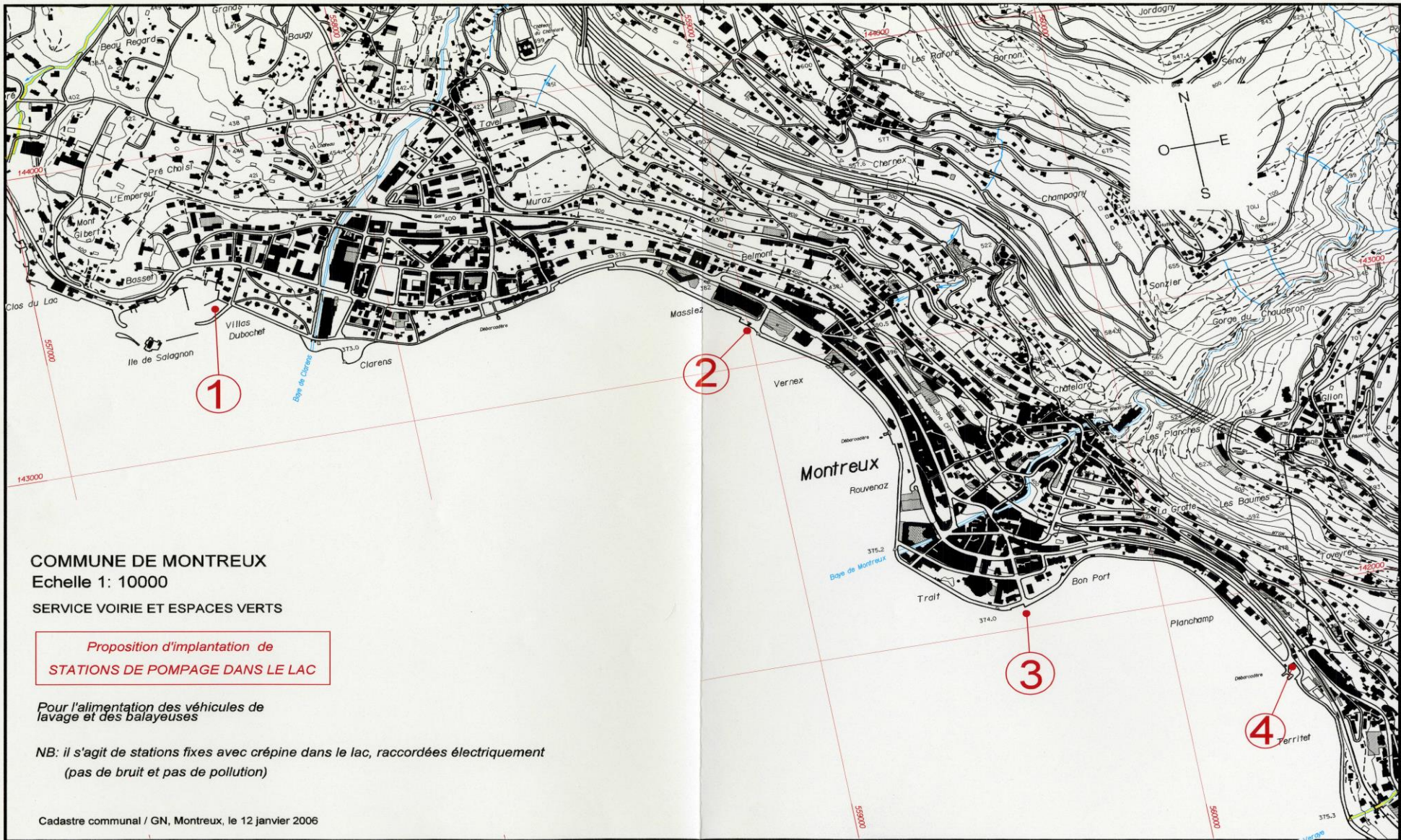
P. Salvi

Ch. C. Riolo

### Annexes :

- plan de situation
- projet de station de pompage

Délégation municipale : M. Christian Neukomm, Conseiller municipal



**COMMUNE DE MONTREUX**  
**Echelle 1: 10000**

SERVICE VOIRIE ET ESPACES VERTS

*Proposition d'implantation de*  
**STATIONS DE POMPAGE DANS LE LAC**

*Pour l'alimentation des véhicules de lavage et des balayuses*

**NB: il s'agit de stations fixes avec crépine dans le lac, raccordées électriquement (pas de bruit et pas de pollution)**





SERVICE INTERCOMMUNAL  
DE GESTION

BUREAU TECHNIQUE Z. I. LA VEYRE-D'EN-HAUT  
1806 SAINT-LEGIER TEL. 0848.180.180 FAX. (021) 943 01 61

W:\Distribution\Reseau\Montreux\Divers\STATION DE POMPAGE.dwg (BF)

Commune de MONTREUX

Service voirie et espaces verts  
Projet de station de pompage au lac

Date : 19.05.05

Echelle : 1:20

TRACE ET PROFONDEUR  
APPROXIMATIFS

PLAN SANS VALEUR  
OFFICIELLE

